RCS : MANOSQUE
Code greffe : 0401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00044
Numéro SIREN : 405 035 205
Nom ou dénomination : ANSEMBLE

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2024 sous le numéro de dépôt 527

DocuSign Envelope ID: 46846781-2B2D-4EE5-A2E8-1ABE46D2E39B

ANSEMBLE
Société Anonyme
au capital de 1 855 080 euros
Siège social : 428 Avenue de la Libération
04100 MANOSQUE
405 035 205 RCS MANOSQUE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2024

A 11 heures

Les administrateurs de la société ANSEMBLE se sont réunis en Conseil,

Sont présents :

- Monsieur Alain CERAULO
- Monsieur Jérôme DAVID
- Monsieur Jean-Louis DESAGHER
- Monsieur Julien PAZZAGLIA
- Madame Séverine ROBERT

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jérôme DAVID préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Madame Séverine ROBERT et de Monsieur Jean-Louis DESAGHER de leur mandat de DGD
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DECISION

Le Conseil d'administration prend acte purement et simplement de la décision de Madame Séverine ROBERT et de Monsieur Jean-Louis DESAGHER de démissionner de leur mandat de DGD, les remercie pour le travail accompli et leur donne quitus de l'accomplissement de leur mandat.

Le Conseil d'administration décide qu'il ne sera pas procédé à leur remplacement.

Le Conseil d'administration rappelle que Monsieur Alain CERAULO et Julien PAZZAGLIA reste DGD de la SA ANSEMBLE

DocuSign Envelope ID: 46846781-2B2D-4EE5-A2E8-1ABE46D2E39B

Puis le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Monsieur Jérôme DAVID
Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:
DAVID Jérôme
BAE3F60DC8224F6...

Monsieur Alain CERAULO

DocuSigned by:
FC0CC2C449A5459...

Monsieur Jean-Louis DESAGHER

DocuSigned by:
DESAGHER Jean-Louis
B9A8BBE6065445F...

Monsieur Julien PAZZAGLIA

DocuSigned by:
PAZZAGLIA Julien
A21060DB0A53426...

Madame Séverine ROBERT

DocuSigned by:
ROBERT Séverine
C0C09C650F2041E...